



CONCOURS COMMUN INP RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE TRAVAUX PRATIQUES Session 2024

1/ INTRODUCTION

L'épreuve de travaux pratiques est une épreuve orale de quatre heures portant sur divers supports pluri-technologiques. Elle permet aux étudiants de valoriser les multiples connaissances et compétences acquises lors des deux années de classes préparatoires aux grandes écoles TSI.

L'épreuve s'inscrit essentiellement dans le cadre du programme officiel de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur de la filière TSI, mais peut également faire appel ponctuellement au programme d'Informatique.

Quel que soit le système pluri-technologique étudié, le candidat est amené à résoudre plusieurs problématiques permettant notamment de :

- vérifier une ou plusieurs performances attendues ou énoncées du système ;
- valider ou modifier une modélisation totale ou partielle du système à partir de résultats expérimentaux ;
- prévoir le comportement du système à partir d'une modélisation ;
- résoudre un problème ou analyser des données à partir de l'outil informatique.

Les candidats sont répartis dans plusieurs salles d'interrogation de 6 à 8 personnes.

Les examinateurs, travaillant en binômes dans chacune des salles d'interrogation, sont des enseignants de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur exerçant en lycée ou dans le supérieur dont les compétences couvrent l'ensemble des champs de la discipline.

Les candidats commencent d'abord par tirer au sort le support d'étude sur lequel ils vont travailler pendant 4 heures. Les consignes d'ordre général leurs sont alors données.

Afin d'éviter toute fraude, les effets personnels des candidats sont déposés dans une zone de la salle sous la surveillance des examinateurs.

Le brouillon est fourni et les candidats ne doivent avoir sur eux que de quoi écrire.

L'usage de la calculatrice est interdit, les applications numériques seront faites à l'aide des outils numériques disponibles sur les ordinateurs (python, tableur, calculatrice logicielle, etc.).

2/ LISTE DES SYSTÈMES PLURI-TECHNOLOGIQUES UTILISÉS

Le choix des systèmes pour cette épreuve permet de couvrir l'ensemble du programme de TSI. Du fait de la délocalisation exceptionnelle des épreuves orales à Toulouse, le choix des systèmes a été fait pour qu'ils soient transportables.

Les supports utilisés durant cette session sont les suivants :

- Visseuse sans fil.
- Lunette astronomique.
- Pont roulant.
- Table 6 axes.
- Robot Delta.
- Cheville de robot humanoïde.
- Axe linéaire.
- Système de prélèvement sanguin.
- Cordeuse de raquette.
- Berce Bébé.
- Imprimante jet d'encre.
- Portail automatique.
- Robot Niryo.
- Bras de robot asservi.
- Robot Geeros.

La connaissance préalable du support n'est nullement demandée. Les candidats ne sont pas évalués sur la maîtrise de la mise en œuvre des systèmes. Une documentation leur est ainsi fournie pour utiliser le support.

Pour la session 2025, la liste des supports est susceptible d'évoluer.

3/ CONDITIONS DE TRAVAIL

Le candidat a à sa disposition un poste de travail composé du système étudié, d'un ordinateur et du matériel de mesure nécessaire.

Divers documents sont fournis au candidat afin de le guider tout au long des quatre heures. Cela lui permet d'appréhender le système et les logiciels utilisés.

L'ensemble des documents est fourni numériquement au candidat (la plupart du temps au format PDF).

Certains postes de travail nécessitent des consignes de sécurité particulières (branchement, manipulation, etc.). Elles sont présentées dès le début de la séance et les candidats doivent impérativement les suivre attentivement.

Beaucoup des systèmes sont équipés d'une interface de mesures reliée à un ordinateur. La connaissance préalable de ces logiciels n'est pas demandée. Une documentation sur les modalités de leur utilisation est toujours fournie.

De manière générale, toute utilisation de logiciels (de modélisation type Matlab, Scilab, de modeleurs volumiques de type Solidworks ou Inventor, ou encore de simulation électrique type PSIM par exemple) est accompagnée d'une aide documentaire et/ou orale de la part des examinateurs. Leur maîtrise n'est pas exigée.

Le poste de travail peut être complété par un sous-système qui permet au candidat d'accéder à une partie du système qui n'est pas visible ou qui n'est pas démontable.

En complément des logiciels dédiés aux sciences industrielles, les postes sont équipés d'un environnement de travail Python. En aucune manière, la maîtrise d'un tel environnement n'est évaluée. La connaissance des fonctions de base, en accord avec le programme officiel d'informatique et sciences pour l'ingénieur est requise (une documentation de base des langages est fournie). Pour les applications informatiques spécifiques, un descriptif des commandes et fonctions particulières est fourni.

4/ DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Les Travaux Pratiques sont composés de quatre à cinq activités permettant de valider les compétences du programme de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur de TSI.

Compétences du programme de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur

Analyser

- Analyser le besoin et les exigences.
- Définir les frontières de l'analyse.
- Analyser l'organisation fonctionnelle et structurelle.
- Analyser les performances et les écarts.
- Analyser un compromis produit-procédés-matériaux.

Modéliser

- Identifier les phénomènes physiques pour les modéliser et caractériser les grandeurs nécessaires.
- Proposer un modèle de connaissance et de comportement.
- Valider un modèle.

Résoudre

- Proposer une démarche de résolution.
- Mettre en œuvre une démarche de résolution analytique.
- Mettre en œuvre une démarche de résolution numérique.

Expérimenter

- Découvrir le fonctionnement d'un système pluri-technologique et le mettre en œuvre.
- Proposer et justifier un protocole expérimental.
- Mettre en œuvre un protocole expérimental.

Concevoir

- Éco concevoir l'architecture d'un système innovant.
- Proposer et choisir des solutions techniques.
- Dimensionner une solution technique choisie dans une démarche de développement durable.

Réaliser

- Réaliser et valider un prototype.

Communiquer

- Rechercher et traiter des informations.
- Produire et échanger de l'information.

La première partie du sujet permet au candidat de découvrir et de prendre en main le système. Une mise en fonctionnement est proposée de manière à observer le comportement du système en conditions réelles. Dans cette partie, le système et le cahier des charges sont décrits à partir des outils de description SysML, des chaînes d'information et d'énergie.

Cette activité permet de comprendre les spécificités du système et d'introduire la problématique.

Les parties suivantes participent à la résolution de la ou des problématiques grâce à des activités d'analyse, de modélisation, de simulation, de résolution, d'expérimentation, de conception et de réalisation.

Une partie informatique **basée sur le programme de sciences industrielles pour l'ingénieur** est intégrée à chaque sujet. Elle permet de répondre, à l'aide d'un environnement de programmation (Python), à l'une des problématiques soulevées pendant l'étude du système.

Le candidat présente régulièrement un résumé des activités traitées aux examinateurs. Il s'agit alors de prendre du recul par rapport au travail réalisé en le synthétisant et en le recontextualisant vis-à-vis de la problématique initiale. Cette phase de présentation est importante car elle met en avant les compétences de communication ainsi que la capacité de synthèse du candidat. Il ne doit pas se contenter de paraphraser les différentes étapes de son travail.

5/ ÉVALUATION

Quel que soit le système étudié, les compétences relatives au programme de sciences industrielles pour l'ingénieur sont évaluées et conduisent à l'attribution d'environ 4/5 de la note pour la partie sciences industrielles et 1/5 de la note pour la partie informatique :

Les compétences évaluées sont les suivantes :

- Analyser.
- Modéliser.
- Résoudre.
- Expérimenter.
- Concevoir.
- Réaliser.
- Communiquer.

Le comportement du candidat est pris en compte dans la compétence « communiquer. ».

6/ OBSERVATIONS DES EXAMINATEURS

Aucun problème d'organisation n'est à déplorer cette année malgré la délocalisation des épreuves orales sur Toulouse. Les conditions sanitaires ont permis aux épreuves de se dérouler normalement.

Concernant la compétence **Analyser**, les candidats observent trop rapidement le système et ne décrivent pas avec précision les chaînes d'information et d'énergie. L'analyse des capteurs est souvent approximative et la lecture des documentations techniques est superficielle. Les grandeurs électriques de bases (réseau EDF, ...) sont souvent non connues. La chaîne de puissance est souvent décrite sans lien entre les fonctions et les composants. Il n'est pas normal que la chaîne de puissance relative à une MCC ne soit pas maîtrisée.

Alors que le triptyque produit-procédés-matériaux est toujours au programme, les candidats ne sont pas en mesure de reconnaître ou d'associer un matériau et son procédé d'obtention à une pièce présente sur le système étudié.

Pour la compétence **Modéliser**, il est souvent demandé aux candidats de réaliser un schéma cinématique du système étudié. Les candidats n'analysent pas assez le système présent devant eux et le schéma proposé est trop éloigné de la réalité (mauvaises liaisons, manque de liaisons, etc.). Il y a une confusion entre schéma cinématique et graphe des liaisons.

Il est parfois demandé de décrire le fonctionnement d'un système en réalisant un modèle par graphe d'état (Sysml stm). Cet outil est mal maîtrisé, voire inconnu de certains candidats, alors que la syntaxe est fournie en annexe du sujet de TP.

La compétence **Expérimenter** pose problème à trop de candidats. Certains semblent avoir complètement délaissé la partie expérimentale de la formation, ce qui les pénalise fortement pour cette épreuve qui est avant tout pratique. Il est anormal que certains semblent découvrir les appareils de mesure (oscilloscope, pince ampérométrique, sonde différentielle, etc.) le jour de l'épreuve ou soient incapables de proposer un quelconque protocole de mesurage.

Les lacunes dans certains domaines (cinématique, statique, électronique de puissance, etc.) portent préjudice à beaucoup pour la compétence **Résoudre**.

Quelques candidats délaissent complètement la partie **Informatique**, mais globalement cette partie est traitée et de bons réflexes ont été pris par les candidats. L'environnement de codage n'est pas imposé.

En ce qui concerne la compétence **Communiquer**, certains ne mettent pas assez en valeur le travail réalisé ou semblent être trop passifs. Il est rappelé que les candidats doivent faire preuve d'autonomie et ne pas solliciter les examinateurs à chaque question.

7/ CONSEILS AUX CANDIDATS

L'épreuve des Travaux Pratiques est avant tout une séance d'évaluation des compétences des candidats et non une séance de formation, certains semblent parfois l'oublier.

L'étude d'un système connu n'est pas forcément un gage de réussite. Le questionnement est forcément différent de ce qui a été vu lors de la formation. Les candidats doivent prendre le temps de parcourir les documents ressources.

Les candidats doivent commencer par présenter aux examinateurs le système (sa fonction, son contexte d'utilisation, sa chaîne d'énergie et d'information, etc.) ainsi que la ou les problématiques du sujet.

Il s'agit d'une épreuve orale où la communication avec l'examineur a toute son importance. L'évaluation des compétences du candidat est bâtie autour d'un dialogue entre le candidat et l'examineur. Il est proposé aux candidats d'utiliser un traitement de texte pendant l'épreuve afin d'y consigner des captures d'écran facilitant la communication avec l'examineur.

Concernant les calculs et/ou les tracés de courbes simples, et pour un gain de temps pour le candidat, l'utilisation d'un tableur est à privilégier. Le recours à Python est à réserver à la partie informatique de l'interrogation.

L'analyse des résultats doit être plus quantitative que juste qualitative, par exemple, dire « les courbes sont proches » n'est pas suffisant, il est demandé de quantifier les écarts.

Il est également rappelé aux candidats qu'une attitude exemplaire et positive est requise, certains candidats semblant abandonner à la première difficulté.

Il est enfin rappelé qu'une tenue correcte est exigée notamment pour des raisons de sécurité lors des manipulations.

8/ ÉVOLUTION DE L'ÉPREUVE

Il est rappelé qu'en Informatique, le choix a été fait d'évaluer les compétences développées dans le programme de Sciences Industrielles pour l'Ingénieur, tout en s'appuyant sur les prérequis du programme d'Informatique.